

# Le Conseil de l'Union Européenne

---



Bruxelles  
Luxembourg

## Le Conseil de l'Union européenne c'est :

- Une entité juridique unique.
- L'institution européenne qui est désignée sous l'abréviation "**le Conseil**".
- La réunion des ministres des gouvernements des 27 États membres de l'UE. Les ministres se réunissent des 10 groupes thématiques, appelés "**formations du Conseil**".

## Rôle principal :

- Le travail législatif.

## Fonctionnement :

- La **présidence du Conseil** établit le programme et fait progresser les travaux du Conseil. La présidence est exercée à tour de rôle par les pays de l'UE pour une durée de six mois.
- Tous les points sont traités par les instances préparatoires avant d'être soumis aux ministres pour décision.
- Les ministres des gouvernements nationaux adoptent les actes législatifs de l'UE lors des sessions du Conseil. **Ce sont des décisions conjointes avec le Parlement européen** dans le cadre de la procédure législative ordinaire.
- Le Conseil recourt à trois systèmes de vote différents selon le sujet traité: la majorité qualifiée, la majorité simple et l'unanimité. Dans la plupart des cas, c'est la majorité qualifiée qui est utilisée.

## Fonctions :

- Il **adopte le budget de l'UE**.
- Il coordonne les politiques, **conclut des accords internationaux au nom de l'UE**.
- Il élabore la politique étrangère et de sécurité de l'UE.